



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Deux-Moulins**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DES DEUX-MOULINS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 3 février 2026 à l'École des Deux-Moulins (bâtiment du Parc-Orléans).

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Laurence Barrette-Déry, membre parent, bâtisse Parc-Orléans
 Monsieur Aimé Patrice Bayoi, membre parent, bâtisse du Rucher
 Madame Stéphanie Bolduc, membre du personnel professionnel, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Marie-Kim Émond, membre du personnel enseignant, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Marie-Pier Gariépy, membre du personnel enseignant, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Isabelle Galameau, membre parent, bâtisse du Rucher
 Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent, bâtisse du Rucher
 Madame Lucie Giguère, membre du personnel de soutien, bâtisse Parc-Orléans
 Monsieur Steeve Parent, membre parent, bâtisse Parc-Orléans
 Madame Roxanne Plamondon, membre parent, bâtisse du Rucher
 Madame Joanie Tremblay, membre du personnel enseignant, bâtisse du Rucher
 Madame Valérie Tremblay, membre du personnel enseignant, bâtisse du Rucher

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Mélissa Boucher-Tremblay, membre du personnel de soutien, bâtisse Parc-Orléans.

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

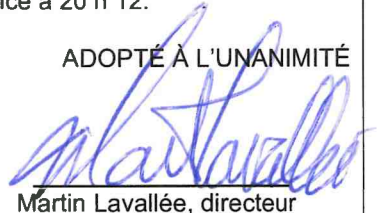
Monsieur Patric Gaudreau, membre de la communauté
 Madame Geneviève Gaumond, directrice adjointe
 Monsieur Martin Lavallée, directeur
 Madame Vanessa Simard Poliquin, directrice adjointe

[illegible]

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
CÉ 25-26 #15	Un parent signale des propos et comportements inappropriés de la part d'une éducatrice du service de garde (du Rucher). La direction a pris le dossier en charge. M. Patrice Bayoi informe la direction qu'un chauffeur de transport scolaire permet à certains élèves de rentrer à pied sans autorisation parentale; un suivi sera effectué par la direction auprès du régisseur. M. Gaudreau informe que la fête hivernale aura lieu le 21 février 2026 avec présence d'un igloo gonflable. La date limite pour les demandes d'intégration au camp de jour est le 2 mars 2026; les informations sur l'inscription et le nombre de places (6 % de moins) sont en attente de la Ville de Québec. 6. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP) Aucun membre de l'OPP. 7. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS 7.1. Dépôt grille matières 2026-2027 (art. 86 & 89) M. Lavallée présente la grille des matières pour les bâtiments Parc-Orléans et du Rucher. Aucun changement pour du Rucher; à Parc-Orléans, une période d'éducation physique du 1er cycle est remplacée par de la musique en raison de l'indisponibilité des plateaux. 7.2. Bilan mi-année budget de l'établissement (art. 95) M. Lavallée présente les montants et les prévisions. Le budget est équilibré et responsable malgré les coupures budgétaires; les extras sont supérieurs aux prévisions. Point d'information et non de décision. 7.3. Sorties et activités scolaires (art. 87 & 89) Sorties (Cirque de Québec, bibliothèque, Aquarium, musée de la Civilisation et Moulins des Jésuites) pour le programme Pas à pas avaient été approuvées le 4 décembre 2025; sorties sans frais pour les parents. Les classes de 5e et 6e année participeront également à une sortie au tournoi international de Hockey Pee-Wee (4,80\$ par élève). APPROBATION À L'UNANIMITÉ	X

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
CÉ 25-26 #16	7.4. COSP/Éducation sexuelle (Art. 85 et 461) Délai supplémentaire accordé aux enseignants pour compléter leurs travaux; transmission au CÉ par courriel d'ici une semaine. 7.5. Comité politique alimentaire Un courriel a été envoyé aux parents le 15 janvier 2026; six d'entre eux ont exprimé leur intérêt à participer. M. Lavallée les contactera pour officialiser la création du sous-comité. Deux rencontres sont prévues, et le projet sera soumis au CÉ pour adoption lors de la dernière séance de l'année. LE COMITÉ EST ENTÉRINÉ. 7.6. Activité de financement chandails (Rucher) Point retiré de l'ordre du jour. 7.7. Cour d'école Parc-Orléans M. Parent propose de consulter les élèves pour identifier les appréciations et les améliorations concernant les nouveaux aménagements de la cour. M. Lavallée mentionne la plantation d'arbres au printemps, l'ajout de paniers de basket, de buts de soccer et de lignes de jeux au sol. Mme Lucie souligne que le personnel et les élèves s'approprient progressivement la nouvelle cour. Mme Gariépy indique qu'un programme de médiation avec des élèves de 6e année permet de gérer certains conflits chez les enfants plus jeunes et que ces élèves pourraient également être sollicités pour encadrer ou organiser certaines activités et jeux. 8. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE L'absence de Mme Boucher-Tremblay se poursuit; les deux remplaçantes continuent d'apporter leur soutien à la facturation. Le service de garde du Rucher fonctionne toujours en plan de contingence (2 dîners); à Parc-Orléans, ce plan est appliqué ponctuellement. Une réflexion est en cours pour assurer une meilleure stabilité pour les enfants. L'offre d'activités parascolaires a repris. Mme Gélinas propose d'envoyer une programmation globale des activités plutôt que des communications individuelles afin de faciliter la vue d'ensemble.	X

	<i>Procès-verbal</i> du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT <i>de l'École des Deux-Moulins</i>	<i>S u i v i s</i>
	9. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE M. Parent réitère les enjeux de sécurité sur la rue Baudricourt. Un communiqué sera envoyé à tous les parents du bâtiment Parc-Orléans pour les encourager à signaler la nécessité d'un trottoir à la Ville de Québec. Mme Galarneau souligne certains enjeux de sécurité pour le bâtiment du Rucher. Proposition d'installation des cônes ou des barrières pour limiter le stationnement dans l'aire des loisirs Bourassa. Le déneigement insuffisant complique également la circulation sur le site. L'installation d'un arrêt « STOP » à la sortie du stationnement pourrait également être envisagée. 10. DOSSIER DE L'INTENSIFICATION DE L'ANGLAIS La formule d'anglais intensif pendant la moitié de l'année a très bien fonctionné. Les élèves montrent des progrès significatifs en anglais, et les enseignantes ont reçu de bons commentaires de la part des parents. 11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS Mme Plamondon a assisté à la rencontre. Les discussions ont porté sur l'identité numérique des enfants et leur utilisation des applications Google. Une école de l'Île d'Orléans s'est également dotée d'une charte sur le temps d'écran, et il a été demandé qu'elle soit partagée avec nous. 12. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE M. Parent propose l'ajout d'un point statutaire pour la visibilité du CÉ. Mme Bolduc suggère capsules vidéo et autres formats pour rejoindre un public varié. 13. INFORMATION DE LA DIRECTION Il n'y aura pas de service de garde pendant la semaine de relâche. La deuxième étape se termine le 19 février; les bulletins devraient être disponibles le 13 mars 2026. Mme Simard-Poliquin souligne que la participation bénévole des parents aux activités organisées par l'école est en augmentation. 14. QUESTIONS DES MEMBRES Aucune question de la part des membres.	X X

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
CÉ 25-26 #17	15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Mme Plamondon propose la levée de la séance à 20 h 12. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  Steeve Parent, président  Martin Lavallée, directeur PROCHAINE RENCONTRE : 15 avril 2026 au Loisirs Bourassa.	